

Peyrolles-info

188

Conseil municipal du 29 mars 2022

Étaient présents : François Abbou, Bernard Bordarier, Pierre Deleuze, Nicolas Geoffray,
Pierre Hénou, Thierry Ponsin ;

Excusés : Éric Reignier ;

Pouvoir de Eric Reignier à Pierre Hénou.

Secrétaire de séance : Bernard Bordarier.

La séance est ouverte à 17h35.

Le compte-rendu de la séance du 15 mars est approuvé à l'unanimité.

1. TAXES LOCALES 2022

Compte tenu des nombreuses augmentations que nos concitoyens subissent actuellement, le maire propose de maintenir le taux des taxes au niveau de 2021 (par contre l'État a fait une légère augmentation des bases) soit :

Taxe foncière sur le bâti	36,29 %
Taxe foncière sur le non bâti	56,61 %
cotisation foncière des entreprises	19,91 %

Accord unanime du conseil

2. BUDGET 2022

Le budget communal détaillé est consultable sur le site de la commune. Il s'équilibre ainsi :

En fonctionnement : dépenses = recettes = 204 526 €

En investissement : dépenses = recettes = 248 066 €

En investissement les principales opérations inscrites au budget de cette année sont :

- Travaux de remise en état de la voirie par goudronnage et nettoyage (route de Valescure, route du Pradas, route du Serre, route du Mas et route de Clayrac) ;
- Nouveau chemin rural de la Clède ;
- Mise aux normes DFCI de la partie chemin rural de la route du Rieu ;
- Enfouissement de la ligne électrique entre la station de pompage et la Planquette ;
- Étude pour le traitement de l'arsenic dans l'eau potable ;

Après discussion en détail, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le Budget Primitif 2022

Questions diverses :

- *Poste de la secrétaire de mairie :*
Le maire informe le conseil que la secrétaire, actuellement contractuelle, va être intégrée dans la fonction publique territoriale.

La séance est levée à 18h40

Attention, la secrétaire de mairie étant en formation
le secrétariat sera fermé le mardi 5 avril 2022

Entrée et jeux
GRATUITS

Journées

de la

Biodiversité

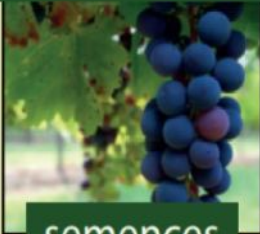
2022

ST JEAN DU GARD

mini ferme



Dégustation de
« vins interdits »



semences
paysannes



Ne pas jeter sur la voie publique

SAM
23
AVRIL

Foire aux plantes
et produits du terroir

+ Kermesse
pour les enfants
l'après-midi

VEN
22
AVRIL
21h00

Film sur les
plantes
médicinales

Le Bien-être
en herbes

Cinéma le Stevenson

Contact.eventsjg@gmail.com



Journées
de la
Biodiversité
2022

PROGRAMME
du
samedi 23 avril

8h30
-
18h

Foire aux plantes et produits du terroir

- Semences paysannes - plants - fleurs
- Marché paysan
- Dégustation de vins

Cinéma le Stevenson

4€ la séance

10h

Vitis Prohibita

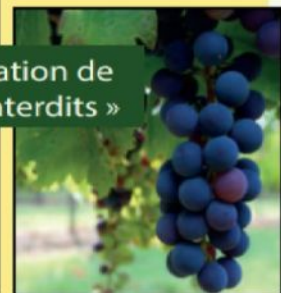
Mais pourquoi l'UE interdit-elle
certains vins cévenols ?

Dégustation de
« vins interdits »

15h

Manger autrement : L'expérimentation

Comment se nourrir sur moins
d'espace et en polluant moins ?



Maison Rouge

Musée des vallées cévenoles

Visites guidées

Croque Musée

Sur le thème de la biodiversité

Plus de détails sur

www.maisonrouge-musee.fr

Animations enfants

14h

Kermesse GRATUITE

18h

Mini ferme GRATUITE

Anes (3€ le tour)

